

Réaction de la maison de la culture de Tournai en réponse aux décisions de la Ministre de la Culture Alda Greoli

Jeudi dernier la Ministre de la culture Alda Greoli a communiqué par voie de presse ses décisions pour la reconnaissance et le montant de la subvention accordées aux opérateurs dans le cadre du décret « arts de la scène ». A la lecture des courriers officiels reçus à la maison de la culture, les membres de l'équipe sont extrêmement déçus et ont la désagréable impression d'être victimes d'une profonde injustice. Ce nouveau décret et la volonté exprimée de redéfinir et rééquilibrer les missions des opérateurs du secteur ont suscité bien des attentes et l'équipe avait confiance en cette procédure. Force est de constater que nous nous étions trompés. Quatre dossiers concernaient la maison de la culture de Tournai. Tous ont reçu une fin de non-recevoir.

LE NEXT FESTIVAL

Dans le cas du festival Next, il semble bien que celui-ci n'ait pas été traité sous le seul prétexte que le siège social de l'asbl Next festival soit en région flamande. La dixième édition du festival vient de se clôturer avec succès. Soutenu à l'origine et jusqu'en 2014 par les fonds structurels européens, ce projet est emblématique à l'échelle du territoire de l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et a été distingué par un prix le considérant comme un des festivals de référence en Europe. Nos partenaires flamands et français ont obtenu la reconnaissance de cet événement par leurs pouvoirs de tutelle et bénéficient aujourd'hui de financements substantiels. Sans l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous ne pourrions pas poursuivre cette belle aventure artistique qui aurait pourtant permis à des artistes de la Communauté française de bénéficier d'une visibilité à l'échelle internationale.

LA PISTE AUX ESPOIRS, FESTIVAL INTERNATIONAL DE CIRQUE

Alors que nous bénéficions depuis plus de vingt ans d'une subvention pour l'organisation du festival de cirque « La Piste aux espoirs », cette manifestation de renommée internationale ne bénéficierait plus non plus de subventions. Avant même la reconnaissance des arts du cirque par le ministère de la culture, la maison de la culture de Tournai a accompagné le renouveau des arts du cirque et a accordé son soutien à de jeunes compagnies émergentes. Le festival n'est que la partie visible d'un projet ambitieux de création d'un pôle cirque transfrontalier. Pour ce faire, la maison de la culture a bénéficié jusqu'en 2014 de financements européens. Sans subvention, le festival n'aura plus les moyens de son existence. Ce sont une fois de plus les artistes qui seront les premières victimes mais aussi le public car la manifestation est très populaire.

LE TOURNAI JAZZ FESTIVAL

Notre partenaire pour l'organisation du « Tournai jazz festival » nous a communiqué la décision en réponse à sa demande. Là aussi c'est l'incompréhension totale. Parce que cette association coproduit l'événement avec un centre culturel, elle ne peut pas bénéficier de l'aide financière de la Communauté française ! Le partenariat développé autour de ce festival a pourtant permis de donner un essor tout particulier à cette manifestation...

LE CENTRE SCÉNIQUE

Enfin, notre déception est immense à la lecture de la décision de Madame la Ministre concernant la demande de reconnaissance de la maison de la culture comme centre scénique.

Les témoignages nombreux de compagnies, d'artistes et de directeurs de théâtres nous réconfortent et nous disent également leur désappointement face à cette décision.

Alors que le Conseil de l'art dramatique conclut son rapport par « un avis majoritairement positif sur la qualité du projet proposé » Madame la Ministre décide de « refuser à la maison de la culture un contrat programme et de porter notre dossier au secteur et à la commission des centres culturels afin d'être traité dans le cadre d'une action spécialisée en référence au décret des centres culturels. »

Le nouveau décret des arts de la scène, dans l'énoncé des conditions d'accès, n'exclut pourtant en rien un centre culturel constitué en asbl. Cette décision est donc discriminatoire.

Mais au-delà de ces considérations formelles, ce qui est le plus révoltant est le manque de reconnaissance du travail accompli depuis de très nombreuses années au bénéfice de jeunes artistes. Certains d'entre eux sont aujourd'hui en responsabilité dans des institutions en vue et reconnaissent l'importance du soutien dont ils ont pu bénéficier à la maison de la culture de Tournai à l'aube de leur carrière artistique.

Nous pensons qu'articuler les missions d'un centre scénique avec celles d'un centre culturel permettrait de réaliser de substantielles économies d'échelle au bénéfice de la création artistique et donner au centre culturel un support artistique de qualité pour rencontrer sa mission.

En d'autres villes plusieurs institutions coexistent souvent, ce qui permet ainsi de répartir les missions et les subventions entre différents opérateurs. Nous ne sommes malheureusement pas dans ce cas de figure à Tournai.

Nous regrettons vivement que n'ait pas été décelé la cohérence de notre projet artistique et culturel.

Pour l'équipe de la maison de la culture,
Philippe Deman, Directeur